

Accidents mettant en cause une scie circulaire en France métropolitaine

Données de l'Enquête Permanente sur les Accidents de la vie Courante
EPAC 2012-2014

Source de données

Les accidents mettant en cause une scie circulaire ont été décrits à partir des données 2012 à 2014 de l'enquête permanente sur les accidents de la vie courante (EPAC). Cette enquête repose sur l'enregistrement des recours aux urgences pour accident de la vie courante (AcVC) dans certains hôpitaux en France*. Les données, collectées de façon exhaustive, portent sur la personne accidentée (âge, sexe, résidence), les caractéristiques de l'accident (mécanisme, lieu, activité, produits ou objets impliqués), les lésions, les parties lésées et la prise en charge de l'accidenté. Les résultats issus des données EPAC ne peuvent pas être généralisés sans précaution, puisque le nombre de services d'urgence participant à la collecte, une dizaine, est très limité par rapport à l'ensemble des services d'urgence en France (plus de 700).

Sélection des accidents mettant en cause une scie circulaire dans EPAC 2012-2014

Les accidents mettant en cause en scie circulaire ont été sélectionnés par produit : H0000 « Scie circulaire (fixe) à bois » ou H3325 « Scie circulaire » ou lorsque le mot « circulaire » apparaissait dans le texte descriptif de l'accident. Un passage en revue du texte descriptif de l'ensemble des accidents sélectionnés a permis d'écartier ceux qui n'étaient pas liés aux scies circulaires.

Rappelons que par convention, l'Enquête EPAC n'inclue pas les accidents du travail. Les accidents de scie circulaire survenant dans un cadre professionnel ne sont donc pas décrits ici.

Résultats

Parmi les 335 566 accidents de la vie courante de la base EPAC 2012-2014 de France métropolitaine, 481, soit 143 pour 100 000 AcVC, mettaient en cause une scie circulaire (tels que sélectionnés ci-dessus). Le nombre annuel d'accidents était stable : 166 cas en 2012, 165 cas en 2013 et 150 cas en 2014. Ces ordres de grandeur sont les mêmes depuis 2004. Ils survenaient plus fréquemment en été (28 %) et en automne (28 %) qu'au printemps (22 %) et en hiver (21 %). L'heure d'arrivée aux urgences était dans 46 % des cas entre 13h et 17h. Ils survenaient plus souvent le samedi (19 %) et le dimanche (16 %) comparativement aux autres jours de la semaine.

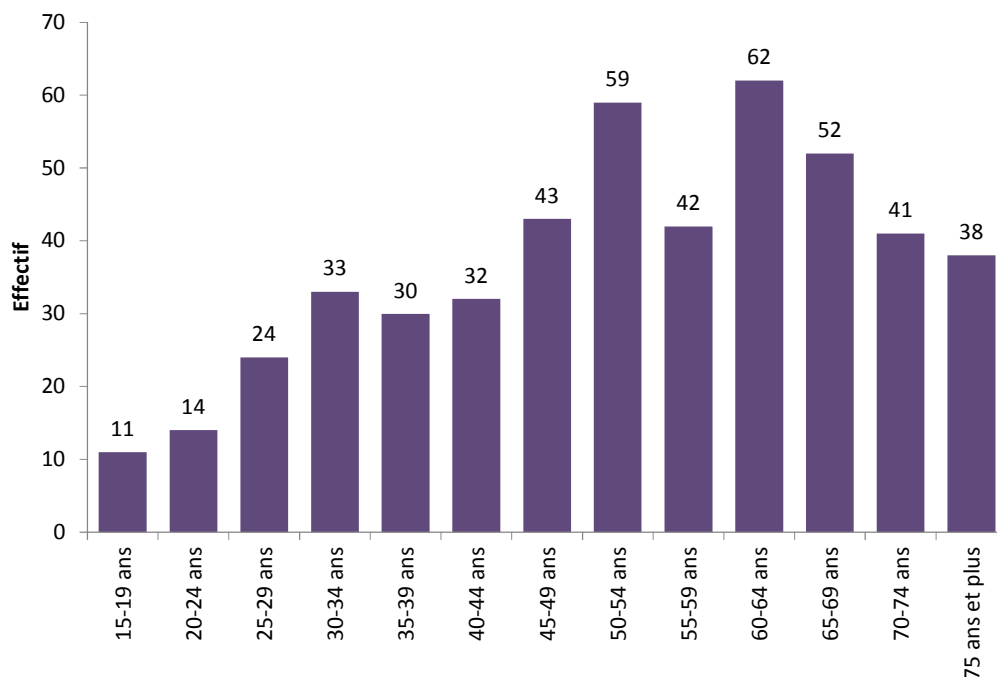
Répartition par âge et par sexe

Ces 481 AcVC concernaient 458 hommes et 23 femmes, soit un sex ratio global H/F = 19,9.

Aucun accident n'a été rapporté chez les enfants. Le plus jeune accidenté avait 15 ans au moment de l'accident et le plus âgé 87 ans. La répartition de ces AcVC par âge est représentée figure 1. C'est entre 50 et 65 ans (chez les hommes comme chez les femmes) que les accidents mettant en cause une scie circulaire étaient les plus fréquents.

* Entre 2012 et 2014 les établissements qui ont collecté des données sont : le CH d'Annecy, le Groupe hospitalier du Havre (pédiatrie), le CH de Verdun, les CHU de Limoges, la Timone à Marseille (pédiatrie), les CH de Béthune, Blaye, Fontainebleau et Vannes.

Figure 1 : Répartition des 481 AcVC mettant en cause une scie circulaire selon l'âge. EPAC 2012-2014, France métropolitaine.



Activité et mécanisme

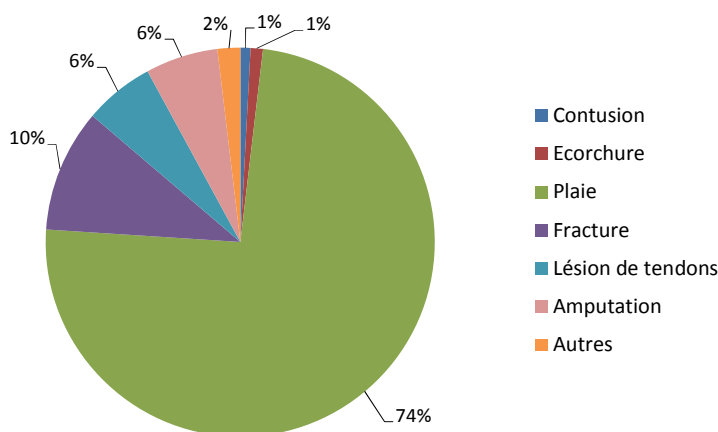
Dans la majorité des cas (85 %), l'accident a eu lieu lors d'activités de bricolage et dans 14 % lors d'activités domestiques. Dans 24 % des cas, il était précisé que la personne se servait de la scie circulaire pour couper du bois.

Dans 94 % des cas, le mécanisme de l'accident était une coupure, dans 2,5 % des cas il s'agissait d'un corps étranger projeté dans l'œil par la scie circulaire et dans 2 % d'un coup provoqué par celle-ci.

Lésion et partie lésée

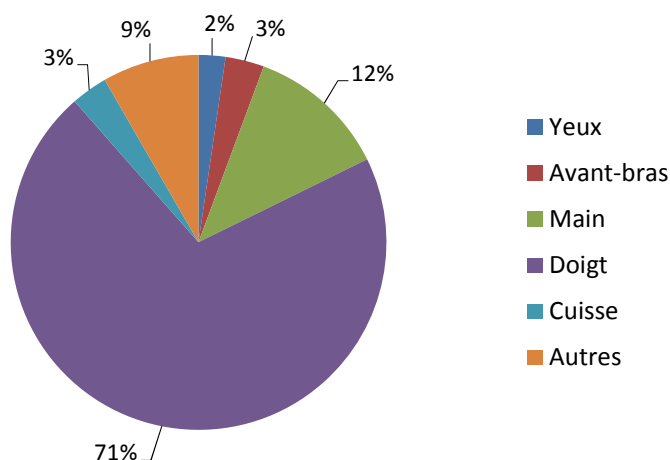
Concernant la lésion, 74 % des cas étaient des plaies (figure 2). Une amputation partielle ou complète a eu lieu dans 29 cas (6 %), 27 au niveau des doigts et 2 au niveau de la main.

Figure 2 : Répartition des 481 AcVC mettant en cause une scie circulaire selon la lésion. EPAC 2012-2014, France métropolitaine.



Les parties du corps les plus fréquemment atteintes lors d'accidents mettant une cause une scie circulaire étaient le doigt (71 %) et la main (12 %). (figure 3).

Figure 3 : Répartition des 481 AcVC mettant en cause une scie circulaire selon la partie lésée. EPAC 2012-2014, France métropolitaine.



Prise en charge des accidentés

A la suite de leur passage aux urgences, 41 % des patients sont retournés à domicile après avoir été examinés et traités, sans suivi ultérieur ; 34 % ont été suivis à l’hôpital ou chez un médecin en ville. Enfin, une hospitalisation a été nécessaire dans 24 % des cas, ce qui est près de deux fois supérieur au taux d’hospitalisation pour l’ensemble des AcVC chez les adultes. La prise en charge des accidents mettant en cause une scie circulaire apparaît ainsi relativement lourde.

Conclusion

Selon les informations disponibles dans la base de données EPAC, les accidents mettant en cause une scie circulaire concernent 0,1 % des accidents de la vie courante, touchant très majoritairement les hommes dans le cadre d’activités de bricolage. Ils provoquent le plus souvent des plaies au niveau des doigts pouvant aller jusqu’à l’amputation. Ils entraînent deux fois plus d’hospitalisations que les autres AcVC.

Bien que les accidents de scie circulaire soient relativement répandus partout dans le monde, il existe peu de littérature traitant de ce sujet. Aucune étude ne fournit des estimations d’incidence.

Une étude allemande [1] s’est intéressée au devenir de 114 patients victimes de blessures de la main par scie circulaire. Son objectif était d’évaluer les séquelles fonctionnelles causées par les accidents survenus entre 1999 et 2007. Parmi les accidentés, 93 % étaient des hommes et l’âge moyen au moment de l’accident était de 49 ans. Dans 43 % des cas, un seul doigt était touché et dans 57 % des cas, 2 doigts ou plus étaient touchés. Il s’agissait le plus souvent de l’index ou du pouce. Les patients ont reçu des soins internes en moyenne pendant 8,8 jours, ont perdu en moyenne 14,8 semaines de travail et présentaient une réduction significative des muscles de la main accidentée comparée à l’autre main. Cette étude a montré que la plupart des patients utilisaient ce type de scie depuis plus de 10 ans.

Une étude australienne [2] a montré que 29 % des amputations transportées par hélicoptère aux urgences étaient liées à des scies circulaires. Parmi ces accidents, 60 % ont engendré une amputation totale, le plus souvent au niveau du doigt.

Ces résultats sont en accord avec les résultats mis en évidence dans EPAC : répartition homme/femme, lésion du doigt la plus fréquente, accidents souvent graves pouvant provoquer des amputations.

[1] Frank M, Hecht J, Napp M et al. Mind your hand during the energy crunch: Functional Outcome of Circular Saw Hand Injuries. J Trauma Manag Outcomes. 2010 Sep 6;4:11.

[2] H. F. Selig , P. Nagele, W. G. Voelckel, et al. The epidemiology of amputation injuries in the Austrian helicopter emergency medical service: a retrospective, nationwide cohort study. European Journal of Trauma and Emergency Surgery. 2012 Dec; 38; 651-657.